Association cantonale des sapeurs-pompiers du Valais romand

13^{ème} assemblée de l'ACSPVR 6 novembre 2021 Evolène

Ordre du jour :

- 1) Accueil du Président
- 2) Message des autorités politiques
- 3) Appel des sections et nominations des scrutateurs
- 4) PV de l'assemblée virtuelle de décembre 2020
- 5) Rapport du Président
- 6) Lecture des comptes
- 7) Rapport des vérificateurs
- 8) Approbation des comptes et décharges aux organes responsables
- 9) Budget 2022
- 10) Approbation du budget
- 11) Rapport du SSCM
- 12) Changement de statuts
- 13) Démissions et nominations
- 14) Honorariat
- 15) Désignation du lieu et de la date de la prochaine assemblée
- 16) Divers

1. Accueil du Président

Notre président Frédéric Bourquin souhaite à toutes et tous la bienvenue ici à Evolène pour la 15ème assemblée de notre association. Il remercie chaleureusement Patrick Sierro et toute son équipe d'avoir tout mis en œuvre pour que cette assemblée se passe dans ce lieu qui lui est si cher.

Notre association est profondément ancrée dans notre canton et en représente toutes ses valeurs. Je vous propose dès à présent de vous lever et d'en entonner fièrement l'hymne officiel.

Ces deux dernières années, le deuil a touché certains de nos camarades ainsi que leur famille. Nous pensons en ce jour tout particulièrement à David Dossenbach et à Sébastien Ducrey. Je vous prie de bien vouloir vous lever.



Nous avons le plaisir aujourd'hui de saluer les personnalités qui nous font l'honneur de leur présence :

- Mme Gaspoz Virginie, présidente de la commune d'Evolène
- M. Frédéric Favre, président du conseil d'État, en charge du Département de la sécurité, des institutions et du sport.
- M. Jacques Magnin, chef de l'OCF
- M. Laurent Wehrli, président du comité central de la FSSP
- M. Patrick Steffen, président de l'association haut-valaisanne des sapeurs-pompiers

Frédéric salue cordialement les membres d'honneur de notre association qui ont fait le déplacement aujourd'hui. L'héritage est un élément des plus importants qu'il faut garder vivant. Merci de continuer à nous apporter vos précieux conseils.

Nous devons excuser

- Mme Géraldine Arlettaz Monnet, 1ère vice-présidente du Grand-Conseil
- M. Bruno Moulin, président de la commission de la Sécurité Publique du Grand-Conseil
- Mme Marie-Claude Noth-Ecoeur, cheffe du Service de la Sécurité Civile et Militaire
- M. Nicolas Moren, ancien chef du Service de la Sécurité Civile et Militaire

Je vous passe la liste des invités qui n'ont pas pu être des nôtres ce soir. Conformément à nos statuts, aucune section n'a demandé une modification de l'ordre du jour.

2. Message des autorités politiques

Sans plus tarder la parole est donnée à Mme Virginie Gaspoz pour une présentation de la commune qui nous accueille aujourd'hui.

Au nom de l'assemblée, Mme Gaspoz est remerciée pour cette présentation ainsi que la commune d'Evolène pour l'apéritif qui nous sera servi à l'issue de cette assemblée.

Nous avons le plaisir maintenant de passer la parole à M Frédéric Favre, président du Conseil d'État.

Monsieur Favre est chaleureusement remercié pour sa présence et son soutien. En effet, il a été présent à chaque assemblée depuis le début de son mandat et cela montre son attachement à notre corporation. Ses prises de position ces dernières années en faveur de la promotion des SP montrent également qu'il a compris la problématique qui est la nôtre et qu'il nous soutient dans nos démarches. Un tout grand, merci.



3. Appel des sections et nominations des scrutateurs

Nombre de sections : 30 Sections présentes : 27 Sections excusées : 3

Sections absentes : Conthey, Fully, Haute Valée du Trient

Nombre de délégués présents : 70

Scrutateurs : M. Sierro, M. Lang (CSP Evolène)

Majorité absolue : 36

4. PV de l'assemblée virtuelle de décembre 2020

Aucune remarque ayant été faite à son sujet, il est proposé d'accepter le PV de notre précédente assemblée.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport du Président

Ces deux dernières années, nombreux sont les membres du comité à avoir participé à différentes commissions ou à avoir mis sur pied différents projets. Je vais alors leur donner la parole pour expliquer les derniers développements.

Commission technique (Balet Christophe)

Depuis notre dernière assemblée, la commission technique s'est réunie à 9 reprises. Nous nous voyons entre 4 et 5 fois par année.

Les thèmes abordés sont principalement :

- Véhicules
- La centrale d'achat
- Les appareils respiratoires
- Les modules inondations
- Les tenues feu.....

Au niveau des véhicules, depuis l'entrée en vigueur du concept, plus de 30 véhicules ont été livrés.

Pour les commandants concernés, nous espérons vous voir le 29 novembre prochain pour l'inauguration de tous ces véhicules aux casernes à Sion.

Certains d'entre vous diront peut-être que certaines choses n'avancent pas assez vite. Ce qu'il faut savoir, c'est que si nous vous demandons de répondre à des questionnaires ou des sondages, c'est pour se faire une idée de ce qui est existant, de ce que vous désirez obtenir. Nous vous remercions pour les réponses que vous nous donnez, par contre il y a à chaque fois une série d'organisations qui ne répondent pas dans les délais et que nous devons relancer, ce qui ne fait que prolonger les délais de traitement.



Nous aimerions pouvoir satisfaire toutes vos demandes, mais ce n'est pas toujours possible. Nous remarquons que dès qu'un concept est mis en place, c'est beaucoup plus simple pour tout le monde.

N'hésitez pas si vous avez des demandes ou des questions concernant la commission technique de prendre contact avec un des membres. Pour le valais romand, nous avons Glenn, Louis Ernest Sidoli et moi-même. Et, bien entendu les personnes de l'OCF. À ce sujet, Philipp Hildbrand a été remplacé par Manuel Ebner dans la commission.

Je vous remercie d'avance pour votre étroite collaboration avec cette commission afin que nous avancions tous ensemble pour trouver les meilleures solutions pour notre matériel pompier.

Commission télématique (Paccolat Johan)

En quelques mots, je vais vous présenter la commission télématique : "Transmission & vecteur d'Alarme des SP-Vs" et ce qu'il y a déjà été fait.

Réactivée fin 2020 par le chef de service du SSCM via son chef d'office du feu, donnant ainsi suite à de nombreuses impulsions liées aux nouvelles technologies en matière de radiocommunication, de voies du monde politique, de l'ACSPVR et des CSP valaisans.

La première séance de commission s'est tenue le 12 janvier 2021 à Grône avec pour but premier d'établir une doctrine cantonale pour les sapeurs-pompiers dans les domaines de la télématique. Celle-ci est composée de :

- Monsieur Nicolas Moren --> Marie-Claude Noth-Ecoeur (SSCM)
- Monsieur Jacques Magnin (OCF)
- Madame Nicole Tenud (Secrétariat OCF)
- Monsieur Martin Bovet (spécialiste "radio-communication" OCF)
- Monsieur Phillip Hildebrand (représentant + magasin OCF)
- Monsieur Manuel Ebener (magasin OCF)
- Monsieur Patrick Kalbermatter (représentant ass. du Haut-Valais)
- Monsieur Roland Guntern (représentant ass. du Haut-Valais)
- Monsieur Jean-Paul Dupertuis (représentant ass. du Valais romand)
- Monsieur Johan Paccolat (représentant ass. du Valais romand)

Les différentes missions de la commission télématique sont :

- Proposer des acquisitions de matériel et équipements techniques radio/pager
- Proposer le référencement de matériel et équipements radio/pager à la centrale d'achat
- Établir et/ou réviser les cahiers des charges radio/pager
- Étudier les sujets techniques / technologiques faisant l'objet d'une fiche de mandat/projet validée par le chef du SSCM
- Élaborer la documentation cantonale en la matière
- Définir les exigences techniques pour le matériel et les équipements de télécommunication (véhicules, accessoires, ...)
- Évaluer les documents et instructions techniques provenant des instances
- Proposer le standard (hors Polycom) d'un appareil de transmission subventionné
- Proposer la dotation d'appareils de transmission subventionnée



Le travail déjà effectué à ce jour :

 Après 1 séance de mise en place et 5 séances de travail, la commission est arrivée avec les résultats suivants :

Appareils adoptés par la commission :

L'appareil Polycom sera la TPH 900 L'appareil radio analogique sera la Motorola DP 4400^e L'appareil de paging sera le s.Quad X 15

Les critères de dotation par corps d'appareils subventionnés sont à bouts touchants. Une information via une "Newsletter" sera communiquée au premier semestre de l'année 2022.

Nous travaillons aussi sur une procédure pilote en cas de Blackout.

Points à venir :

- Etablir la doctrine « Subventionnement radiocommunication et alarme pager »
- Informer les SP sur la prochaine newsletter CTC sur l'avancement des travaux
- Envoyer la doctrine « Subventionnement radiocommunication et alarme pager » aux SP et communes
- Préparer la planification et un concept de détail pour la solution Blackout
- Etablir une doctrine « Alarme 2023 », début des travaux 3ème trimestre 2022 probablement en fonction de l'avancement du projet CEN

JSP (May Jérôme)



Bourquin Frédéric

Certifications

Les séances de préparation qui ont mené à cette certification ont débuté le 29 octobre 2020. Nous cherchions une idée pour valoriser les différents apprentissages et compétences développés par les SP tout au long de leur cursus.

Grâce au savoir-faire de l'Académie SUISSE de valorisation des expériences et des compétences, nous avons pu réaliser trois certificats différents. Ces certificats avaient 2 différents buts avoués :

- 1) Permettre à un SP qui recherche un travail d'apporter un réel plus à son CV en mettant des mots plus explicites à la simple mention : officier au sein d'un CSP.
- 2) Apporter une certaine reconnaissance du travail effectué et des nombreuses heures passées au service d'un CSP.



Ce travail de certification a provoqué un réel raz-de-marée dans notre canton et dans toute la Suisse romande. Chez nous, nous avons délivré plus de 120 certificats et les demandes continuent de rentrer. Le succès a été tel que nous avons reçu des demandes de certifications de pompiers vaudois, genevois et fribourgeois. Les autorités qui détiennent le pouvoir de décision dans les autres cantons veulent absolument et rapidement voir naître un tel projet chez eux. La machine est lancée et nous sommes fiers que les pompiers Valaisans aient été à l'origine de ce mouvement.

Promotion

Cela fait 10 ans que nous maintenons que si les communes sont responsables du recrutement des SP, il n'en reste pas moins qu'une vision cantonale est importante pour être coordonnés et efficaces.

Le moment est enfin arrivé de vous dire que Monsieur Favre et Marie-Claude, conscients des enjeux déterminants pour notre système que représente le nombre de SP par CSP, ont accepté que le canton du Valais adhère au système de promotion latin. C'est donc à partir de l'année prochaine que sera mis en place ce système.

Le Valais participera à la soirée de recrutement (début novembre) et au battage médiatique qui entoure cet événement. Nous participerons également au concept de promotion des pompiers en entreprise qui vise à encourager les entreprises qui engagent des pompiers au travers de différents moyens.

FSSP: Lucien

Je tiens aujourd'hui à féliciter notre ami Lucien qui a été nommé responsable du GL au sein de la FSSP. Le chemin a été long et sinueux, mais je suis très heureux de savoir que Lucien va pouvoir apporter tout le savoir-faire qu'il a développé chez nous au niveau de la Suisse.

Bravo Lucien et plein de succès et de bonheur dans ce mandat.

Patrick Steffen

Je pars très sereinement aujourd'hui, car la ligne tracée me paraît aller vraiment au bon endroit. Ceci est certainement également grâce, à quelque part, à ce monsieur. Patrick Steffen.

Patrick, lorsqu'il est devenu président de l'association haut-valaisanne des SP, est venu me voir et il m'a dit, dans un très bon français : « Frédéric, maintenant on doit travailler ensemble et former une belle unité ». La collaboration entre les deux associations a été immédiate et très bénéfique. Les projets développés dans le haut sont traduits et développés dans le bas et vice-versa. Nous avons le même logo et étonnamment nos préoccupations sont les mêmes.

Vielen Dank, Patrick, dass du den Anstoß gegeben hast, dass du eine starke Zusammenarbeit und Freundschaft zwischen unseren beiden Verbänden ermöglicht hast. Alles Gute für die Zukunft.



6. Lecture des comptes

M. Cédric Pannatier, caissier de notre association nous présente les comptes pour l'année écoulée. Vous les trouvez à la fin du PV.

Aucune remarque n'est demandée sur les comptes.

7. Rapport des vérificateurs

La parole est donnée aux vérificateurs de comptes pour nous présenter leur rapport. Merci à Messieurs Sierro Patrick, Jack Follonier.

8. Approbation des comptes et décharges aux organes responsables

Frédéric demande aux délégués d'approuver les comptes et d'en donner décharge aux organes responsables en levant les cartes de vote.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Merci à Cédric pour le travail effectué et ta rigueur afin de nous présenter ces comptes ce soir.

9. Budget 2022

Frédéric passe la parole à Cédric pour nous présenter le budget. Vous les trouvez à la fin du PV.

10. Approbation du budget 2022

Frédéric demande aux délégués d'approuver le budget en levant les cartes de vote. 69 personnes acceptent le budget

1 personne s'abstient

Le budget 2022 est accepté par l'assemblée.

11. Rapport du SSCM

Marie-Claude n'ayant pas pu être des nôtres ce soir, elle a tenu à nous transmettre tout de même un petit message.

Frédéric tient ici à féliciter Marie-Claude pour son accession au poste de cheffe du SSCM. Cette nomination est une chance immense pour les pompiers Valaisans. Vu son parcours chez les soldats du feu et à sa personnalité, Marie-Claude saura exactement soutenir nos visions et je peux vous dire que l'avenir des SP en Valais s'annonce radieux.



Rapport de l'OCF

Je donne la parole au chef de l'OCF M. Jacques Magnin. Merci Jacques pour tes mots.

12. Modification des statuts

Le canton nous a demandé de changer nos statuts de manière à ce que les chefs instructeurs ne fassent plus partie du comité des associations. Étant devenus des employés d'Etat, cette double casquette est devenue problématique et a provoqué des situations difficiles.

Nous avons accepté de soumettre cette modification de statuts étant donné que nous allons participer à une commission formation et que nous allons pouvoir en gérer les différents éléments.

Nous avons également décidé de donner une voix aux pompiers professionnels et d'entreprises en nommant un responsable au sein du comité de l'ACSPVR.

Le comité se compose de 8 (huit) membres et d'un représentant des corps professionnels et des corps d'établissements, parmi lesquels est élu le (la) président (e) de l'association.

Frédéric demande aux délégués d'approuver la modification des statuts en levant les cartes de vote.

La modification des statuts est acceptée à l'unanimité.

Frédéric remercie le chef instructeur Frédéric Héritier pour travail effectué au sein du comité.

Les différentes entreprises concernées se sont concertées pour trouver ce représentant et ont trouvé la personne qu'ils aimeraient présenter ce soir à l'assemblée.

Frédéric passe la parole Jean-Paul pour nous présenter le candidat pour représenter les corps professionnels dans notre comité.

Frédéric demande aux délégués d'élire Philippe Diedrichs représentant des corps de sapeurs-pompiers en levant les cartes de vote.

Merci Philippe et bienvenue dans le comité.



13. Démissions et nominations

Bernard a décidé de terminer son activité au sein de notre association. Bernard a été pour nous un camarade toujours très enjoué et à la recherche de solutions pragmatiques. Un soutien important s'appuyant sur une grande expérience du domaine des SP. Bernard est également un grand amateur de chocolat, qualité qui prime pour Fred sur toutes les autres.

Merci Bernard pour tout ce que tu as réalisé pour les pompiers Valaisans. J'espère que l'on se recroisera ainsi que toute ta si fantastique petite famille.

Pour remplacer Bernard, nous avons reçu une proposition et je demande à Bernard de bien vouloir présenter son candidat.

Merci Bernard pour cette présentation

Qui est pour la nomination de Marc-André Pillet comme représentant du district de Martigny ?

Marc est accepté à l'unanimité, nous lui souhaitons la bienvenue dans le comité.

J'ai également décidé de terminer mon mandat au sein de l'association cette année. Après plusieurs mois de recherches, il s'avère qu'aucun candidat n'a pu donner de réponse positive ferme à nos sollicitations, ce qui fait que nous avons préféré nous donner un délai supplémentaire à cette recherche. La personne qui donnera son accord fonctionnera par intérim et sera présentée à la prochaine assemblée.

L'année passée, Raphaël Sueur a décidé de quitter l'association et la fonction de caissier. Il est de mon devoir maintenant de le remercier également des presque 10 années qu'il a passées au service de l'association. Raphaël est une personne de cœur et c'est un ami attachant. Il se met volontiers à la disposition des collectivités et lorsqu'il le fait, il le fait avec beaucoup d'enthousiasme et de capacités. Son côté facétieux nous a manqué cette année et je suis très heureux de le retrouver ce soir.

Du fait de ma démission, il revient à l'assemblée de voter pour la présidence de l'association. Nous avons un candidat qui s'est porté volontaire pour cette lourde tâche. Je vais vous le présenter, s'il est encore besoin de le faire.

Qui est pour la nomination de Lucien à la présidence du comité de notre association. Lucien est accepté à l'unanimité.

Frédéric passe la parole à M. Laurent Wehrli Président de la FSSP.



14. Honorariat

Les membres du comité proposent cette année de nommer Monsieur Nicolas Moren, ancien chef du SSCM, comme membre d'honneur de notre association :

Nicolas Moren a été le patron du SSCM jusqu'au début de cette année et a œuvré pour permettre au domaine SP d'évoluer dans la bonne direction. Si parfois nous n'étions pas d'accord, un peu comme un père avec son fils, il n'en est pas moins que j'ai toujours reconnu en Monsieur Moren un homme sérieux et qui menait son département avec une très grande intelligence.

Nous pensons qu'il a toute sa place parmi les membres d'honneur de notre association.

Proposition est donc faite de nommer Monsieur Nicolas Moren comme membre d'honneur.

Monsieur Moren est nommé membre d'honneur de notre association et recevra donc le diplôme de membre d'honneur lors de notre prochaine assemblée.

Lors de la dernière assemblée, 3 anciennes personnalités ont été désignées comme membres d'honneur de notre association, Marie-Claude Noth-Ecoeur, Stéphane Planchamp et Marc Bovard. Elles recevront leur diplôme lors de notre prochaine assemblée de notre association.

15. Divers

Frédéric passe la parole aux représentants du comité d'organisation de la rencontre des jeunes sapeurs-pompiers qui a eu lieu aux Deux-Rives.

Les représentants passent le témoin à la section de Printse qui organisera la prochaine à rencontre à Nendaz en 2023.

Frédéric remercie toutes les personnes présentes et les membres du comité pour les moments passés ensemble. Il remercie son épouse pour tout ce qu'il a pu faire au sein de ce comité grâce à sa compréhension.

Lucien prend la parole pour remercier officiellement Frédéric pour ses 11 ans au comité et 10 ans à la présidence.

Frédéric est chaleureusement remercié et félicité par l'assemblée.

16. Désignation du lieu et de la date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée sera organisée par le CSI Chablais-VS le samedi 5 novembre 2022 à 16h30.

Fin de la séance à 18h35.